



⦿ CFA-AH ⦿ CFPPA

## **BP AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS** **BREVET PROFESSIONNEL**

**Niveau IV**

**Formation d'ouvrier paysagiste spécialisé**  
**Excellent taux d'insertion professionnelle**



### **MÉTIERS**

**Le titulaire du BP option Travaux paysagers est capable de réaliser les activités décrites ci-après :**

- ⦿ Il prépare un chantier avec son supérieur hiérarchique, organise le chantier en fonction des instructions reçues, des moyens mis à sa disposition, assure l'exécution des travaux prévus, utilise, prend soin, entretient en toute sécurité le matériel et équipement confiés,
- ⦿ Il guide le travail du personnel qui l'assiste dans l'exécution des tâches commandées qu'il maîtrise,
- ⦿ Il réalise les travaux de création, entretient les espaces paysagers,
- ⦿ Il informe son supérieur hiérarchique de l'état d'avancement des travaux et des incidents éventuels, et propose des solutions,
- ⦿ Il communique avec les différents partenaires de l'entreprise, Il participe à la vie sociale et professionnelle.

**Secteur d'activité :** Il s'agit d'emplois de salariés qui sont proposés dans le secteur privé par des entreprises paysagistes de taille diverse et dans le secteur public par les services espaces verts des villes, collectivités territoriales, des syndicats intercommunaux...

**Types d'emplois accessibles :** Le salarié titulaire du brevet se situe hiérarchiquement entre les ouvriers qualifiés et le personnel d'encadrement. Formation offrant la capacité professionnelle agricole pour percevoir les aides de l'état à l'installation.

### **PUBLIC CONCERNÉ ET CONDITIONS D'ADMISSION**

- ⦿ **Formation Initiale Apprentissage :** Apprenti 16/29 ans ayant signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise du secteur professionnel.
- ⦿ **Formation Professionnelle Continue :** Adulte ayant signé un contrat de professionnalisation avec une entreprise du secteur professionnel et tout autre public (salarié, demandeur d'emploi, autre) après étude des demandes individuelles. Formation rémunérée. suivant le statut du stagiaire.

**RECHERCHE d'ENTREPRISE :** Apprentis: **un développeur vous accompagne dans cette démarche. Contact au 07 86 87 29 80**

**Conditions d'accès :** le candidat doit justifier d'un an d'activité professionnelle au moment de la délivrance du diplôme. Au titre de cette année d'activité, peut être prise en compte la durée d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation et Être titulaire d'au moins un CAP, ou avoir suivi un cycle complet de BEP ou avoir suivi une scolarité complète de seconde ou pour les candidats ne justifiant pas de diplômes ou durées de formation mentionnées ci-dessus, justifier d'un an d'activité professionnelle agricole à temps plein ou trois ans d'activité professionnelle à temps plein dans un autre secteur.

### **OBJECTIFS DE LA FORMATION**

- ⦿ Acquérir la qualification et les compétences nécessaires à l'emploi d'ouvrier hautement qualifié en travaux paysagers,
- ⦿ Acquérir les compétences nécessaires à la gestion globale d'une entreprise paysagère.

### **ORGANISATION DE LA FORMATION**

- ⦿ Enseignements orientés vers la pédagogie de projet : composés de cours, travaux pratiques, travaux dirigés, sorties « terrain », visites d'entreprises, rencontres de professionnels du secteur de l'Aménagement paysager, conduite d'engins-sécurité.
- ⦿ Pôle aménagements paysagers, équipements performants, laboratoires spécialisés, salles informatiques...,
- ⦿ Équipe pédagogique expérimentée. Suivi individualisé. Réseau de partenaires...,
- ⦿ Association de lycéens, étudiants, stagiaires. Association sportive. Multiples activités. Cadre de travail agréable...

### **POURSUIVE d'ÉTUDES**

Le diplôme permet d'entrer directement dans la vie active en devenant ouvrier paysagiste spécialisé, chef d'équipe en fonction de l'expérience et de l'autonomie acquise en entreprise de travaux paysagers, collectivité territoriale...

**Le CFA-AH et le CFPPA du Gard propose le BTS Aménagements Paysagers et 3 options de Certificat de Spécialisation Agricole CSA Arrosage intégré, CSA Constructions paysagères et CSA Arboriste-élagueur.**

LYCÉE AGRICOLE  
Marie DURAND  
Voie Initiale Scolaire

CFA-AH du GARD  
Voie Initiale  
Apprentissage

CFPPA du GARD  
Voie Professionnelle  
Continue

Domaine de Donadille  
Exploitation agricole  
à vocation pédagogique



Diplôme délivré en fonction des résultats obtenus aux contrôles des UC (unités capitalisables). Les UC sont des unités d'évaluation capitalisables, indépendantes les unes des autres, pouvant être obtenues dans n'importe quel ordre. Le diplôme est délivré dès lors que l'ensemble des UC qui le constituent sont obtenues. Parmi ces unités, 1 UCARE permet l'adaptation à des situations locales. Les intitulés et contenus des UCARES sont susceptibles d'évoluer en fonction des opportunités professionnelles, de même les durées prévisionnelles des UC sont susceptibles d'ajustement. Validité des UC acquises : 5 ans.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### UC 1 : SE SITUER EN TANT QUE PROFESSIONNEL DE L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER

- ✓ Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant
- ✓ Se positionner en tant que professionnel dans le milieu du paysage

### UC 2 : ORGANISER LES TRAVAUX SUR UN CHANTIER D'AMÉNAGEMENT

- ✓ Préparer le travail pour un chantier
- ✓ Coordonner le travail sur un chantier

### UC 3 : RÉALISER DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VÉGÉTAUX

- ✓ Réaliser des travaux de taille liés à la conduite du végétal
- ✓ Réaliser des travaux de protection et d'amélioration des sols et de protection des végétaux

### UC 4 : RÉALISER DES TRAVAUX DE MISE EN PLACE DE VÉGÉTAUX

- ✓ Réaliser des travaux de plantation
- ✓ Réaliser des travaux de végétalisation par semis

### UC 5 : METTRE EN PLACE DES INFRASTRUCTURES

- ✓ Réaliser des murets et des escaliers
- ✓ Mettre en place des revêtements

### UC 6 : UCARE (Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale et à l'Emploi) - Installation des systèmes d'arrosage intégrés

- ✓ Réaliser les travaux de terrassement
- ✓ Réaliser la mise en place des réseaux

**Formation à la conduite d'engins-Sécurité : mini pelle, chargeur**

## DURÉE DE LA FORMATION

La formation se déroule à Rodilhan sur 2 ans de septembre à juin  
Adultes : aménagement de la durée des parcours de 1 à 2 ans, selon le statut de l'apprenant

875 heures  
réparties sur  
25 semaines  
alternance avec  
des semaines  
en entreprise

## HÉBERGEMENT

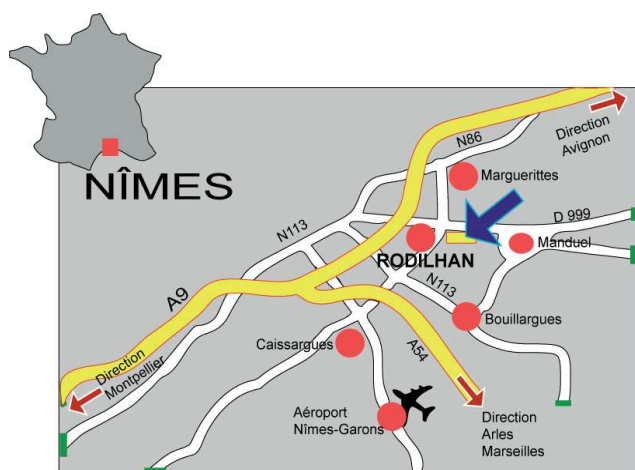
De conception récente, l'internat accueille les apprenants en chambres collectives avec espaces de travail aménagés. Pour les étudiants : 2 appartements permettent de rester le week-end

oui

## RESTAURATION

on est assurée du lundi midi au vendredi midi inclus

oui



## TRANSPORTS

**Desserte directe par autocars**  
Nîmes Rodilhan, Beaucaire  
Rodilhan ou Tarascon Rodilhan

**Autres services autocars**  
Desservant Nîmes avec correspondances scolaires Nîmes Rodilhan

**Train**  
En gare de Nîmes.  
La Gare routière est très proche de la gare SNCF

**Avion**  
Aéroport de Nîmes-Garons

Apprentis 16-29 ans  
CFA-AH du GARD  
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56  
✉ cfa.gard@educagri.fr

Adultes  
CFPPA du GARD  
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56  
✉ cfppa.nimes@educagri.fr